

DECISION DU MAIRE

N°2025/DCEA/240

OBJET : APPROBATION D'UN ACCORD CADRE POUR CONNEXION AU RESEAU HYPHEN AVEC SONIS

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la proposition émanant de la société Sonis relative à l'envoi dématérialisé gratuit (matériel, réception des DCP, intervention si nécessaire...) des films via le système Hyphen de Sonis,

CONSIDERANT l'accord cadre pour connexion au réseau Hyphen y afférent,

DECIDE

Article 1 : Approuve l'accord cadre proposé par Sonis, RC Corbeil 302 607 502, sis avenue d'Océanie BP 103, 91943 Courtabœuf cedex, représenté par Gilbert Brun.

Article 2 : Dit que la Société SONIS assume l'intégralité de la charge financière relative au transport réseau jusqu'au point d'entrée opération du cinéma, ainsi que l'équipement de réception des données.

Article 3 : Signe ledit accord cadre et tous documents y afférant.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois, à compter de la signature de ladite décision.

Article 5 : Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins,
- Direction du pôle DCEA,
- Service financier,
- Société Sonis.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250724-DEC-2025-240-AR
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

ACCORD CADRE Connexion au réseau HYPHEN

PREAMBULE

Forte de 50 ans d'expérience dans les services associés à l'activité cinématographique, SONIS déploie sa solution de livraison dématérialisée de DCP dans les cinémas : HYPHEN

HYPHEN est une plateforme en ligne dédiée aux distributeurs pour stocker et acheminer leurs œuvres cinématographiques, de façon dématérialisée, directement dans les salles de cinéma avec lesquelles un accord de programmation a été passé.

Le principe ?

- Un partenaire fiable et reconnu mondialement pour l'hébergement et la sécurisation des données : EQUINIX.
- Un maillage privé à haut débit MPLS avec un ensemble d'exploitants (circuits et indépendants), permet le transfert moyen d'un film en moins de 20h, avec une sécurité accrue.

HYPHEN propose une interface Exploitant sur-mesure, simple et intuitive, permettant de suivre, en temps réel, le téléchargement et de prioriser les ordres d'arrivée ou d'annuler l'envoi.

Afin de formaliser le raccordement du (ou des) Cinéma(s) à ce réseau privé, SONIS et l'Exploitant Cinéma ont décidé de se rapprocher pour définir un Accord Cadre.

1 – DEFINITIONS

« **DCP** » désigne l'ensemble des fichiers informatiques relatif à une œuvre ou un contenu cinématographique destiné à être lu dans la cabine de projection par un serveur couplé à un projecteur numérique,

« **Accord Cadre** » vise l'ensemble des documents qui établissent le périmètre de l'accord,

« **Distributeur** » désigne la société d'Edition ou de Distribution d'un film qui fournit le DCP sur la plateforme,

« **Exploitant** » désigne la société qui possède et gère les salles de Cinéma d'un ou plusieurs sites (Circuit). Elle est représentée par une personne morale signataire de l'accord Cadre,

« **Cinéma** » désigne le (ou un des) site(s) concerné(s) par le raccordement à HYPHEN,

« Réseau » désigne l'infrastructure technique depuis la plateforme HYPHEN pour acheminer le DCP jusqu'au Cinéma via un opérateur. Ce dernier se base sur des technologies Fibre voire VDSL ou à défaut ADSL, en fonction du degré d'éligibilité, jusqu'au local informatique du Cinéma,

« HYPHEN » désigne la plateforme d'hébergement et d'envoi des DCP entre distributeurs et exploitants ainsi que tout le maillage du réseau privé les reliant,

« ACCESS » désigne le service SONIS de coffrets/disques dur permettant de dupliquer les films sur un nombre important d'unités afin de livrer les salles en j+1.

2 – OBJET DE L'ACCORD

L'objet de l'accord est de définir les conditions dans lesquelles SONIS raccorde l'Exploitant au réseau privé HYPHEN ainsi que le mode opératoire avec lequel les DCP seront livrés via la plateforme HYPHEN.

3 – DOCUMENTS ASSOCIES

- Le présent accord
- L'annexe « Schéma de principe du réseau privé HYPHEN »

4 – DUREE

L'accord entrera en vigueur le jour de sa signature, pour une durée de trois (3) ans, à compter de la date de raccordement au réseau privé et se poursuivra par tacite reconduction dans les mêmes conditions.

Chacune des parties pourra y mettre un terme à date anniversaire, avec respect d'un préavis de six (6) mois formalisé par lettre recommandée avec accusé de réception.

5 – LE RESEAU & LA SECURITE

Pour relier les cinémas à la plateforme HYPHEN, SONIS dispose d'un réseau privé virtuel - VPN - à échelle nationale hébergé par notre partenaire SFR.

Chaque cinéma est un cas analysé pour éligibilité et fait l'objet d'une discussion entre nous pour accord.

Dès cette analyse favorablement réalisée, nous vous envoyons une box HYPHEN qui pourra être raccordée à notre VPN HYPHEN soit par une ligne fibre dédiée non internet que nous installons gratuitement, soit par la ligne fibre internet déjà présente au cinéma sur laquelle nous montons un tunnel sécurisé de type IPSec. Dans tous les cas la sécurité est totale et mobilise une des deux prises réseau de la box HYPHEN.

La 2ème prise réseau de la box HYPHEN permet le raccordement au réseau cabine du cinéma et de disposer des contenus DCP.

Notre box HYPHEN, dans sa version de base gratuite, est pourvue d'un disque tampon de 1To permettant de stocker 6 ou 7 films, le temps d'être poussés sur la librairie interne du cinéma.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250724-DEC-2025-240-AR
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

Sous réserve des obligations de communication auprès des administrations compétentes et des cas expressément prévus par la loi, les Parties conviennent du caractère strictement confidentiel du présent accord et plus largement des informations ou documents qu'elles pourront échanger dans le cadre de leurs relations contractuelles pendant toute la durée du Contrat et jusqu'à 5 ans après l'extinction de celui-ci.

12 – LITIGES ET ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES

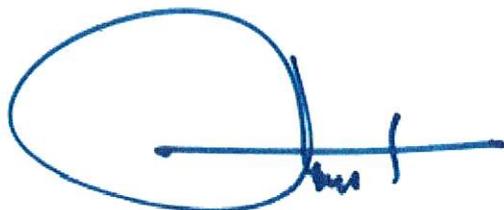
Le droit applicable au présent Accord est le droit français.

Tout litige ou toute contestation qui s'élèverait entre les Parties sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris, et ce, même en cas d'appel en garantie, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.

Fait à _____, le _____

En deux (2) exemplaires,

Pour SONIS



SONIS

RC Corbeil 302 607 502
Avenue d'Océanie - B.P. 103
91943 COURTABOEUF CEDEX

Pour L'EXPLOITANT

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



MAIS notre box HYPHEN peut aussi être en version librairie (6, 8 ou 10To), non gratuite mais dont le prix de vente défie toute concurrence, et dépend du prix des disques au moment de l'installation.

6 – LA CONNEXION AU CINEMA

L'Exploitant s'engage à aménager sa baie informatique pour permettre le raccordement avec le réseau HYPHEN (Box HYPHEN, routeur opérateur etc..).

L'interlocuteur HYPHEN se mettra en relation avec le responsable informatique et/ou Installateur du Cinéma pour convenir des paramètres techniques propres à HYPHEN pour installation.

L'Exploitant s'engage à permettre ce paramétrage pour ouvrir la route aux DCP vers la bibliothèque ou le serveur de cabine de projection du cinéma.

7 – QUALITE DE SERVICE

Le dimensionnement de la plateforme HYPHEN et de son réseau associé a été calculé pour permettre de transférer un DCP moyen en moins de 20h sur un ensemble de cinémas simultanément en cohérence avec des plans de sortie de films importants. En cas de défaillance de la solution sur un ou plusieurs sites, SONIS a prévu de secourir HYPHEN avec son service ACCESS de disques durs propriétaires. Ces derniers permettant de secourir la moindre défaillance en j+1.

8 – LIBERTE D'EXPLOITATION

SONIS assume l'intégralité de la charge financière relative au transport réseau jusqu'au point d'entrée Opérateur du Cinéma, ainsi que de l'équipement de réception des données. SONIS commercialise le service HYPHEN aux Distributeurs, à sa convenance.

9 – L'INTERFACE HYPHEN

La plateforme web HYPHEN est accessible à chaque Exploitant à l'aide d'un login et d'un mot de passe définis à la mise en route.

L'Exploitant pourra ainsi contrôler le flux des DCP qui sont en cours de téléchargement, en changer les ordres de priorités en fonction de sa programmation, ou tout simplement annuler le téléchargement.

10 – PROPRIETE / MAINTENANCE

Pendant toute la durée de l'accord, SONIS reste le propriétaire du routeur et du connecteur installés dans le Cinéma. De fait, SONIS assure la maintenance intégrale du transport et de ces équipements nécessaires au bon fonctionnement d'HYPHEN jusqu'au réseau local du Cinéma.

Les parties s'engagent à respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle de chacune d'elle et des tiers.

11 – CONFIDENTIALITE



HYPHEN
by Sonis

**PLATEFORME
100% CINÉMA POUR
LA GESTION DES DCP**

Contactez-nous

SONIS

hyphen@sonis.fr
01 60 92 93 62

Suivez nous



@sonisfrance

www.sonis.fr



Transfert haut-débit



Serveur sécurisé



Assistance Sonis



Solution économique

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250724-DEC-2025-240-AR
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025

HYPHEN by Sonis

C'est quoi Hyphen ?

C'est LA plateforme en ligne dédiée à l'activité des distributeurs et des exploitants.

Le principe ? L'acheminement des films dématérialisés directement dans les cabines de projection.

Fort de 50 ans d'expérience dans l'innovation et les services associés à l'activité cinématographique, Sonis déploie sa solution de livraison dématérialisée de DCP. Pour cela elle s'appuie sur un partenaire fiable et reconnu mondialement dans les domaines de l'hébergement et de la sécurisation des données (Equinix).

HYPHEN propose une interface sur-mesure, simple et intuitive, pour stocker, déclencher et suivre en temps réel le transfert des DCP.

Sans installation, simplement grâce à une connexion Internet, Hyphen est compatible avec tous les navigateurs. Imaginée par les équipes Sonis et développée par des experts IT, elle permet un pilotage par les distributeurs (stockage des films et déclenchement des envois) et par les exploitants (suivi en temps réel des téléchargements, priorisation de l'ordre des arrivées).

SONIS

livre 100 % des salles

Si la salle est raccordée au réseau Hyphen :
envoi dématérialisé, réception en 5 à 10h

Si la salle n'est pas raccordée au réseau Hyphen :
livraison sur disque dur via Chronopost,
réception le lendemain avant 13h

Vous pouvez dès maintenant acheminer tous vos films directement dans les cabines de projection.

Notre serveur **hyper-sécurisé** vous garantit la sûreté absolue quant au stockage et à l'utilisation de vos données. HYPHEN ne connaît **aucune limite**. Cette plateforme a été conçue pour stocker et expédier plus de 600000 DCP par an.

Les + de l'offre Hyphen

- Une plateforme en ligne complète et intuitive
- Entre 5h et 10h de téléchargement / film
- Le support Sonis personnalisé
- Sans engagement

Les + Distributeur

- Visualiser en un coup d'œil votre catalogue de films (FA, LM) et les versions associées
- Gérer le stockage de vos films
- Déclencher vos envois en quelques clics grâce à un moteur de recherche pertinent
- Suivre l'avancée des téléchargements
- Etre alerté en cas d'échec
- Possibilité de mandat Sonis

Une offre révolutionnaire !

Tarif identique pour les SN et continuations

Les + Exploitant

- Visualiser les téléchargements en cours
- Modifier l'ordre d'arrivée des films
- Possibilité de programmation par les ententes

Pour rejoindre le réseau HYPHEN :

- Internet fibre ou ADSL (Minimum 15Mb/s)
- Adresse IP fixe
- Direction d'un Port d'entrée vers lieu de stockage



CONNEXION
DISTRIBUTEUR

UPLOAD

DOWNLOAD

CONNEXION
EXPLOITANT

Contactez-nous !

hyphen@sonis.fr
01 60 92 93 62

HYPHEN *by SFR*

*Schéma de base
de connexion au cinéma*



Nom du Cinéma / Circuit : **Cinéma municipal La Bergerie**

Adresse du Cinéma (*) / Siège social : **Cour Emile Zola**

Code Postal : **77370** Ville : **Nangis**

Numéro de téléphone de la ligne principale du cinéma : **01 60 58 76 12**

Interlocuteur : **Stélios Kypraios, chargé de mission culturelle**

Tél : **01 60 58 76 12**

Mail : **cinema@mairie-nangis.fr**

Nom du Cinéma / Circuit :

Adresse du Cinéma (*) / Siège social :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone de la ligne principale du cinéma :

Interlocuteur :

Tél :

Mail :

Nom du Cinéma / Circuit :

Adresse du Cinéma (*) / Siège social :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone de la ligne principale du cinéma :

Interlocuteur :

Tél :

Mail :

Service Technique / Gestion

Tout dysfonctionnement d'HYPHEN devra être signalé à :

Mail : sav.hyphen@sonis.fr

Tél : 04 82 90 99 52

Toute question relative à la gestion d'HYPHEN devra être adressée au Responsable Projet :

Gilbert BRUN

Téléphone : 06 27 93 26 70

Mail : gilbert.brun@sonis.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250724-DEC-2025-240-AR
Date de télétransmission : 24/07/2025
Date de réception préfecture : 24/07/2025